

Procès-verbal de séance du conseil municipal 9 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 9 novembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de FONTANES, se sont réunis à 20h30 à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 novembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

En présence de :

Roselyne VALETTE, Jean-François PLANAVERGNE, Corinne FONT, Jean-Pierre BROUQUIL, Morgane CALVET, Jean-Michel CANUT, Sébastien COIMET, Julien LEVIGNE, Dominique MACHEFERT, Christelle NAIL, Virginie SALAUN.

Corinne Font a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Validation du compte rendu du 12 octobre 2020

Le compte rendu est validé à l'unanimité

Délibérations

1. Restitution caution Mr. Vieillefon Hugues logement bas du presbytère de Saint Cevet

L'état des lieux n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, madame le maire propose de rembourser la caution de 413.28€.

La délibération est adoptée à l'unanimité

2. Renouvellement de la location des deux copieurs école et Mairie

Madame la maire rappelle que les deux contrats des photocopieurs arrivant à échéance il convient de les renouveler au 1er janvier 2021

Pour la mairie

Le prestataire de service, la société COP'INFOR nous propose de remplacer le modèle C258 par le modèle C2501 avec une location mensuelle à 78€.HT au lieu de 79 €.HT. Le cout de la page restant identique soit 0.0039€.HT en noir et 0.039 €.HT.

Ce copieur est équipé du mode dual scan (un seul passage pour du recto/verso : donc cout d'une seule copie).

Pour l'école

Le prestataire de service, la société COP'INFOR nous propose de remplacer le modèle C224 par le modèle C227 neuf avec une location mensuelle à 51€.HT au lieu de 51.80 €.HT. Le cout de la page restant identique à celui de la mairie

La délibération est adoptée à l'unanimité

3. travaux au clocher de l'église de Saint Cevet suite au dommage par la foudre : choix des entreprises

Madame la maire rappelle les dommages occasionnés par la foudre, sur le clocher de l'église le 21 août 2020, et précise que le décret du 22 juillet 2020, facilite la passation des marchés publics en augmentant le seuil de 40 000 € H.T. à 70 000 € H.T. Après échanges avec assureur et expert, madame la maire présente les devis réceptionnés.

Lot 1 : couverture et maçonnerie

Ets Rodrigues Bizeul 39 998 € H.T.

TMP toiture MP 41 650.18 € H.T.

Lot 2 : installation campanaire

Bodet 3 346.80 € H.T.

Brouillet 2 623.00 € H.T.

Madame la maire propose de choisir les entreprises Rodrigues Bizeul (qui est basé sur notre commune) et Bodet (disjoncteur différentiel et câble chiffré en plus pour des raisons de sécurité).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Dépôt de pièces administratives du lotissement des Ponces- permis d'aménager

Madame le maire rappelle au conseil municipal la demande de permis d'aménager en date du 20 novembre 2019 concernant 3 parcelles au lotissement de Ponces cadastrées D n° 1011 1012 et 1013 sises sur la commune de Fontanes L'objectif était de redessiner les 3 lots d'élargir l'espace commun et de créer des jardins partagés.

Il convient de déposer toutes les pièces afférentes à ce dossier chez le notaire chargé des ventes.

Madame la maire demande tous pouvoirs afin de signer l'acte de dépôt des pièces auprès de maître Bouzou notaire à Lalbenque.

La délibération est adoptée à l'unanimité

5. vente des lots N°5 ET 6 au lotissement les Ponces (annule et remplace la délibération 200 038) rectificatif contenance

Madame la Maire précise qu'il convient d'ajuster les surfaces suite au passage et retour du géomètre en septembre 2020.

La contenance des lots 5 et 6 est modifiée respectivement comme suit :

Lot 5 : **1327 m²** (au lieu de 1313m²)

Lot 6 : **1236 m²** au lieu 1237m²)

Soit au total **2563 m²** au lieu de 2550m².

La délibération est adoptée à l'unanimité



Informations diverses

Dans le cadre de la délégation du conseil municipal à Mme La Maire, cette dernière informe :

► les devis suivants ont été signés :

- Achat de panneaux de signalisation/limitation vitesse devant l'école rue des postes, Achat de plaques indiquant le n° des habitations ou entreprises dans le cadre de la mise à jour numérotation, achat de panneaux indiquant des dos d'ânes suite à travaux sur le chemin blanc de Pech Marty ; travaux réalisés par le service voirie du GRAND CAHORS afin de dévier les descentes d'eau et gravats sur la voie ferrée coût du devis HT 969,35 €

- Achat de 2 portables pour l'école et enceintes pour l'ordinateur d'Emma, coût : 1037,50 € HT – Julien LEVIGNE se charge de la préparation de ces 2 portables et nous évite le coût du « Forfait préparation » - La facture sera réglée sur le budget 2021

- Achat d'un logiciel Population- Etat civil via AGEDI ; coût : 343,50 TTC

- Mur du cimetière : une nouvelle partie du mur vient de s'effondrer. Jean Pierre BROUQUIL a fait faire un devis d'un montant de 2467,50 € HT. A faire sur budget 2021

- Devis pour volets battants situé au logement du haut au presbytère de Saint Cevet, coût de 2805.00 € HT – A prévoir sur budget 2021

► Un chèque d'indemnisation d'un montant de 15 000 € provenant de GROUPAMA a été encaissé, il fait l'objet du règlement des mesures conservatoires sur les dommages au clocher de l'église de Saint Cevet engagées par la collectivité.

Présentation du débriefing du comité consultatif du 20 rue des postes par Jean Pierre BROUQUIL, l'idée étant de faire un retour aux participants. Deux grands axes se dégagent autour de l'école et un lieu de vie trans générationnel

Retour de Jean Pierre BROUQUIL sur les projets d'Installation de panneaux photovoltaïques sur les délaissés ASF et autres sites

Bulletin municipal 2020 : prévision distribution pour vacances Noël
Corinne FONT se charge de faire le lien avec l'éditeur.

Présentation de l' indemnisation des dommages au clocher de l'église de Saint Cevet par Mme la Maire :

Coût des travaux : 65 326,56 € TTC

Indemnité Immédiate : 46 369,07 €

Indemnité différée : 9 761,72 €

Une partie de la TVA sera récupéré sur le FCTVA.

Le découvert pour la commune sera environ 900 €

Les travaux commenceront en mars 2021

Christelle NAIL pose la question sur le retour de l'audition des personnes retenues pour la gestion du multi service.

Sur les 5 candidatures retenues parmi une vingtaine réceptionnées, deux retiennent plus particulièrement l'attention. Des réponses sont attendues dans la semaine à venir et une décision sera prise dans les meilleurs délais et certainement présentée au prochain conseil municipal.

Madame la Maire informe sur les points suivants :

- ⇒ La commémoration du 11 novembre se fera en comité restreint,
- ⇒ Le compromis Cne de FONTANES/CHASSAING pour la vente des 3 terrains a été signé.
- ⇒ Vérification à faire au bâtiment 20 rue des postes sur tôle côté Est qui risque de créer un dommage et volet à caler + problème volet côté cour école du logement communal (Dominique MACHEFERT accompagnera Thierry FRABEL pour ces tâches)

Madame La Maire sollicite l'assemblée pour appel des personnes vulnérables en période de confinement – Elle propose d'envoyer un tableau à chaque conseiller pour appel une à deux fois par semaine, l'idée étant de recueillir les besoins et rassurer les personnes isolées.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 7 décembre 2020.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

La secrétaire de séance,
Corinne Font

La Maire,
Roselyne VALETTE.